



FLASH INFO

CSE ASS 4 NOVEMBRE 2020

Le contexte sanitaire mobilise à nouveau nos établissements et nos professionnels.

Télétravail

Un message a été adressé à l'ensemble des directions locales afin de réactiver le télétravail dès que cela est possible sur les sites, pour les personnels éligibles.

La MGEN a anticipé des achats de PC portables. Le délai de livraison, dès lors que la demande a été formulée par les directions, est de 15 jours environ.

- Indemnité forfaitaire mensuelle de 15€ bruts, quel que soit le nombre de jour télétravaillé.
- Attribution de tickets restaurants à la demande du salarié sur les sites qui ne disposent pas de restaurant ou fermé durant la période, avec prise en charge d'une partie par l'employeur.

Mobilisations et situation sanitaire

Les professionnels de Ste Feyre et Trois-Epis sont plus que mobilisés avec des ouvertures et/ou réouvertures de secteurs COVID.

Prime Décentralisée

Une bonne nouvelle ! La CFDT, à plusieurs reprises, a sollicité l'employeur sur le sujet : les absences sur la seconde tranche seront neutralisées.

Projet de modification des horaires des unités de soins d'hospitalisation à temps complet en Santé Mentale et en Gériatrie (SSR & MCO) de l'établissement de La Verrière

Nous constatons à nouveau le désir de généraliser des horaires en **12H50**, qui semblent être, pour l'employeur, la seule solution aux difficultés de recrutement, de fidélisation et d'attractivité des personnels.

Une solution « *palliative* » qui semble omettre partiellement certaines réflexions essentielles en termes de qualité de soins et fait totalement abstraction des réalités de terrain concernant les différents secteurs d'activités et leur spécificités (USP, Gériatrie, Santé mentale).

Si la médecine du travail ne s'est pas opposée, comme précisé lors de la réunion plénière, on peut également affirmer qu'elle ne s'est pas prononcée sur le projet.

Ce point à l'ordre du jour étant resté au stade d'information, il fera l'objet d'une consultation à postériori.

Pour tout renseignement : contacter votre délégué syndical local

Ou Céline Martinez, Déléguée centrale MGEN ASS : 06 87 56 81 73

Ou Gilles Fouache, représentant syndical CSE ASS : 06 99 16 16 37